

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2025-2026

7 AVRIL 2026

## LA COUPURE DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ DE FÉVRIER 2026 À MONS \*

Audition de :

- Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports ;
- M. Grifnée, Administrateur délégué d'ORES ;
- M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) ;
- Mme Cozigou, Directrice en charge de la direction des services aux consommateurs et des services juridiques de la CWaPE

## RAPPORT

présenté au nom de la Commission de l'énergie,  
du climat et du logement

par

MM. Devin et Evrard

# SOMMAIRE

I. Résumé.....	3
II. Procédure .....	3
III. Audition .....	3
IV. Rapport.....	4

Pour compléter son information, le lecteur peut consulter le compte rendu intégral qui fait foi quant au contenu des interventions ainsi que les enregistrements audiovisuels de la réunion qui sont découpés en podcasts. Ils sont consultables via le lien suivant : <https://parlwal.be/4vIqIAf>.

Mesdames,

Messieurs,

Votre Commission de l'énergie, du climat et du logement a procédé à l'audition de Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports, M. Grifnée, Administrateur délégué d'ORES, M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) et Mme Cozigou, Directrice en charge de la direction des services aux consommateurs et des services juridiques de la CWaPE, sur la coupure du réseau de distribution de gaz de février 2026 à Mons.

## I. RÉSUMÉ

La Commission de l'énergie, du climat et du logement a procédé à des auditions sur la coupure du réseau de distribution de gaz de février 2026 à Mons.

## II. PROCÉDURE

En date du 24 février 2026, la Commission a décidé de procéder à des auditions sur la coupure du réseau de distribution de gaz de février 2026 à Mons.

Le 10 mars 2026, par 6 voix contre 4, la Commission a décidé de procéder à l'audition :

- de Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports ;
- d'un représentant habilité d'ORES ;
- d'un représentant habilité de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE).

Le même jour, par 6 voix contre 4, la Commission a décidé de solliciter l'avis écrit de Test-Achats.

Toujours le 10 mars 2026, par 6 voix contre 4, la Commission a décidé de ne pas procéder à l'audition de M. Martin, Bourgmestre de la Ville de Mons.

Test-Achats a rendu au Parlement son avis écrit le 19 mars 2026.

La Commission a procédé à l'audition de Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports, M. Grifnée, Administrateur délégué d'ORES, M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) et Mme Cozigou, Directrice en charge de la direction des services aux consommateurs et des services juridiques de la CWaPE, le 7 avril 2026.

Ont participé aux travaux : Mme Bernard, MM. Collignon, Devin (Rapporteur), Di Antonio (Art. 47.3), Evrard (Rapporteur), Mme Goffinet, MM. Maroy (Président), Massaki Mbaki, Mmes Mauel (Art. 47.3), Morreale.

Ont assisté aux travaux : Mme Linard, Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports.

## III. AUDITION

Le 7 avril 2026, la Commission de l'énergie, du climat et du logement s'est réunie afin de procéder à l'audition de Mme Neven, Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du Logement et des Aéroports, M. Grifnée, Administrateur délégué d'ORES, M. Renier, Président du Comité de direction de la Commission wallonne pour l'Énergie (CWaPE) et Mme Cozi-

gou, Directrice en charge de la direction des services aux consommateurs et des services juridiques de la CWaPE, sur la coupure du réseau de distribution de gaz de février 2026 à Mons.

En application de la décision du Bureau du 13 juillet 2017, le rapport d'audition établi par une commission ou un comité renvoie vers le contenu du ou des comptes rendus intégraux de l'audition ou des auditions concernées.

Le compte rendu de cette audition est consultable via le lien suivant : <https://parlwal.be/3OImKH4>, pp. 1-33.

## IV. RAPPORT

À l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et aux rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

Les Rapporteurs,  
L. DEVIN  
Y. EVRARD

Le Président,  
O. MAROY